

Communiqué de presse

Samedi 27 février 2021

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42



Pic de pollution : contrôles de la Police municipale et demande du retour des mesures de gratuité

Au regard du pic de pollution actuellement en cours, la Police municipale de la Ville de Grenoble a effectué hier vendredi 26 février plus de 70 contrôles de véhicules pour s'assurer du respect de la circulation mise en place. Le pic de pollution niveau 2, toujours en cours à cette heure, s'accompagne en effet de l'interdiction de la circulation des véhicules Critair 5 et 4 et de mesures incitatives pour favoriser l'utilisation des modes actifs et les transports en commun.

Eric PIOLLE, Maire de Grenoble, déclare : « *Nous menons des contrôles pour s'assurer du respect des règles de circulation différenciées. Nos poumons, les plus de 110 décès constatés chaque année à Grenoble du fait de la pollution de l'air, l'asthme de nos enfants, ne sont pas des variables d'ajustements.*

Je compte sur tous les partenaires pour faire appliquer les mesures pour réduire la pollution de manière stricte et ambitieuse.

Je tiens à souligner que conformément à nos accords, les partenaires privés gestionnaires des flottes de vélos et trottinettes électriques (Pony et Tier) assurent la gratuité du déblocage de leur véhicules.

En revanche je constate pour la première fois depuis l'instauration des protocoles d'alerte en 2017, que la circulation différenciée n'a pas été accompagnée de la gratuité des transports en commun pour toutes et tous. Jusqu'alors, l'interdiction des CQA 5 et CQA 4 allait toujours de pair avec la mise en place par le SMMAG d'une gratuité totale de son réseau à l'ensemble des habitant-es du bassin de vie. A l'heure où il est impératif de conjuguer les impératifs environnementaux, sanitaires et sociaux, le SMMAG a visiblement décidé de mettre fin à cette mesure qui permettait aux habitants et notamment aux plus modestes d'utiliser un moyen de déplacement gratuit. Au vu de cet énième recul du SMMAG en termes de justice climatique et de justice sociale en seulement quelques mois, j'appelle son Président à remettre en place cette mesure dans les plus brefs délais pour ce pic ou les suivants et, plus largement, à lancer les démarches pour permettre la gratuité du réseau de transports en commun toute l'année aux plus modestes. »